

## **Charte de la SGIM-Foundation**

### **Historique/forme juridique**

La SGIM-Foundation est une fondation sans but lucratif qui a été créée le 12 avril 2010 afin d'utiliser les dons et contributions faites par des tiers exclusivement à des fins scientifiques et de formation prévus par ses statuts. La Fondation est une entité juridique séparée de la Société suisse de médecine interne générale (SSMI) et de ses activités. Elle soutient des projets ou des formations dans le domaine de la médecine interne générale (MIG) par des appels à projets ou des bourses.

### **But et objectifs**

Le but de la fondation est le développement de l'enseignement et de la recherche dans le domaine de la médecine interne générale en Suisse par le biais d'aides incitatives dans le cadre d'appels à projets annuels, ainsi que la remise de bourses à de jeunes ou de futurs internistes. Le soutien de la fondation inclut:

- Soutien à des projets de recherche pouvant relever de la recherche clinique, de l'épidémiologie clinique, ou de la recherche sur les services de santé et l'organisation des soins, qui concernent la médecine interne générale;
- Remise de prix et de bourses;
- Soutien à la mise sur pied ou à la conduite de projets de formations pré-graduées, post-graduées et continues;
- Soutien à la mise sur pied d'actions en faveur des patients.

Les activités de la Fondation peuvent s'étendre à d'autres domaines et objectifs compatibles avec les buts précités.

Les projets doivent apporter une contribution essentielle à la santé de la population suisse (prévention) et à l'amélioration du diagnostic et du traitement de maladies, y compris les maladies chroniques et dans les soins palliatifs.

Les boursiers perçoivent un financement partiel ou complet, leur permettant d'acquérir une expertise particulière en Suisse ou à l'étranger, s'inscrivant dans une optique de carrière académique en tant qu'interniste généraliste.

### **Financement**

Le capital initial de la Fondation a été constitué par des donations de l'Association des internistes zurichois (Vereinigung Zürcher Internisten, VZI) et de la SSMI. Dans le futur, la Fondation devra solliciter le soutien de sociétés de médecins cantonales, de sponsors de l'industrie, ainsi que de sponsors privés, afin de pouvoir maintenir ou accroître la fortune de la Fondation et ainsi réaliser ses buts.

### Valeurs/principes directeurs

- **Collecte de fonds/sponsoring:** Pour la collecte de fonds et le sponsoring, la SGIM-Foundation respecte les dispositions légales en vigueur, les directives de la FMH pour la reconnaissance des sessions de formation continue ainsi que les directives «Collaboration corps médical – industrie» de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM). La SGIM-Foundation s'engage à ce que les fonds de la Fondation soient gérés et utilisés de manière efficace et efficiente, et à ce que leur provenance et leur utilisation soient communiquées de manière transparente.
- **Priorités/structures:** Afin d'utiliser au mieux les fonds disponibles dans l'intérêt de la MIG, la SGIM-Foundation se concentre exclusivement sur les objectifs mentionnés ci-dessus. Lors de l'organisation et la mise en œuvre de ses activités, la Fondation veille à réduire au maximum la charge administrative et à avoir des structures bénévoles les plus souples possibles. Lors de l'attribution de soutiens, la SGIM-Foundation se base en priorité sur des critères scientifiques. La SGIM-Foundation s'engage à faire preuve d'une totale indépendance vis-à-vis de ses partenaires et sponsors.
- **Valeurs éthiques/«good governance»:** Pour l'ensemble de ses activités, la Fondation respecte les valeurs éthiques universelles de «Good Clinical Practice», ainsi que les directives centrales de bonne gouvernance. La Fondation communique en toute transparence sur ses activités au moins annuellement.

Le Conseil de la SGIM-Foundation, Bâle, 6 novembre 2013